

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour à la date du 19/01/2023

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent à toute commande réalisée directement auprès de Nouvelle Attitude, par des particuliers ou professionnels (hors réseaux de distribution, loueurs ou fabricants), personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager, ou personne morale. Les actes effectués par les mineurs sont réalisés sous la responsabilité et le contrôle du titulaire de l'autorité parentale.

Les CGV sont disponibles sur le site internet : www.recycloproject.com .Elles peuvent être modifiées à tout moment. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment où la vente a été conclue. Avec la confirmation de la commande, l'acheteur reçoit les CGV, dans un format qu'il pourra archiver ou imprimer.

Article 1 : les missions de Nouvelle Attitude

Nouvelle Attitude vend des vélos à assistance électrique (VAE) reconditionnés en France, robustes, fiables, réparables et durables, répondant à des exigences qualité vérifiables par un bureau de contrôle.

Article 2 : caractéristiques du produit

Les produits et services proposés sur le site sont décrits et présentés, par Nouvelle Attitude, aussi minutieusement que possible de manière à ce que l'acheteur ait connaissance des caractéristiques essentielles avant de passer sa commande.

Certaines caractéristiques des produits sont susceptibles d'évolution, afin d'en améliorer la qualité. Malgré tous les soins apportés, des différences légères dans la présentation des produits ne sont pas à exclure.

Nouvelle Attitude s'engage à fournir au client un produit dont la conception intègre les solutions techniques les plus fiables au regard des contraintes d'usage. En particulier, tous les organes de sécurité du produit sont contrôlés et changés le cas échéant. Les cadres et les fourches font l'objet de contrôles non destructifs par des organismes spécialisés qui garantissent l'absence de microfissures ou de déformation. Les batteries et chargeurs sont remplacées par des batteries et chargeurs neufs, et la communication chargeur-batterie testée. Des tests dynamiques du VAE reconditionnés sont effectués en sortie d'atelier.

Les cadres, fourches, porte bagages ont également été grenillés par un procédé utilisant des billes inox recyclables avant remise en peinture. La peinture utilisée ou thermolaque est garantie également sans solvant, les poussières étant absorbées et recyclées. Les poudres

thermolaque utilisées présentent enfin une excellence résistance aux chocs, à la lumière, aux intempéries et au milieu salin.

Un code antivol Recobike® est systématiquement apposé par Nouvelle Attitude avant la vente. Ce marquage est facturé au client 30 € TTC et ne peut être refusé.

Le client se verra également remettre au moment de l'achat une notice d'utilisation avec les recommandations d'usage du matériel qu'il s'engage à respecter pour pouvoir bénéficier de la garantie.

Article 3 : Disponibilité

Nouvelle Attitude est fortement dépendant de l'approvisionnement en vélos à reconditionner et par conséquent ne peut garantir la disponibilité de tous les modèles en tout temps ni les quantités demandées par le client.

En cas de commande d'un produit qui se révélerait indisponible, Nouvelle Attitude se réserve le droit d'annuler la commande, après en avoir prévenu l'acheteur.

L'acheteur est seul responsable de l'utilisation correcte des produits conformément à la notice d'utilisation et aux règles de sécurité applicables à l'usage des vélos. Nouvelle Attitude et ses partenaires ne sont en aucun cas responsables d'un dommage résultant d'une utilisation ou mise en œuvre non-conforme.

Article 4 : Conditions de règlement

Lors de la commande, Nouvelle Attitude fournit un devis au client comprenant le prix du vélo ainsi que des éventuels accessoires ou services associés souhaités par le client.

Le prix s'entend hors frais de livraison qui reste à la charge du client.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au moment de la commande. Les prix des vélos s'entendent hors frais de port, prix de certains emballages ou d'autres services optionnels, souscrits par l'acheteur et facturés par Nouvelle Attitude. Ces derniers seront portés à la connaissance de l'acheteur dans le devis.

Le règlement s'effectue par chèque ou virement à l'attention de Nouvelle Attitude. Une facture sera transmise par la suite au client.

L'intégralité des frais liés au paiement sont à la charge de l'acheteur.

Dans l'éventualité où Nouvelle Attitude serait dans l'incapacité de procéder à l'encaissement de la commande, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur en sera averti par email

Article 5 : Livraison

Les frais de livraison sont à la charge de l'acheteur et sont portés à sa connaissance avant la validation définitive de la commande.

Le client est libre de choisir un autre mode de livraison que celui proposé par Nouvelle Attitude.

En cas de livraison en main propre par un livreur, l'acheteur doit signaler aussitôt au livreur les réserves qu'il entend émettre au sujet de l'état du produit et refuser la réception. L'acheteur devra confirmer les raisons de son refus par écrit en contactant Nouvelle Attitude, via son adresse mail commercial@nouvelle-attitude.fr dans les 48 heures.

En cas d'absence de l'acheteur à l'adresse de livraison indiquée, le vélo pourra être livré à la personne présente, aux risques exclusifs de l'acheteur.

Le transfert de propriété du vélo à l'acheteur a lieu à l'entier paiement du vélo.

Le transfert des risques du vélo à l'acheteur a lieu dès la livraison du vélo lorsque l'acheteur prend l'option de livraison.

Article 6 : Garantie

Nouvelle Attitude garantit à réception du vélo par le propriétaire, et pendant une durée de deux ans, ses vélos hors pièces d'usure, y compris la batterie.

La garantie se transmet en même temps que la cession du vélo à un tiers à condition que le nouvel acquéreur prouve sa qualité de propriétaire afin de pouvoir bénéficier de cette garantie et soit en possession de la facture initiale émise par Nouvelle Attitude.

La garantie exclue les chutes, les chocs, les dégâts des eaux, les utilisations intensives ou anormales, ainsi que tout dommage causé par une modification de la part de l'utilisateur sur l'un des composants.

Les vélos sont reconditionnés à partir de modèles conformes à la norme NF EN 15194 V2017. Notre principal modèle, testé par un laboratoire indépendant, après reconditionnement, satisfait aux exigences de sécurité prévues dans la norme NF EN 15194 10.2017 pour les paragraphes testés.

L'acheteur reconnaît être apte à la pratique du vélo, et n'avoir aucune contre-indication médicale : Nouvelle Attitude ne pourra être tenu responsable des dommages causés en cas d'inaptitude de l'acheteur.

Article 7 : droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le particulier acheteur dispose du droit de se rétracter concernant l'achat effectué, sans motif et sans indemnité, dans d'un délai de rétractation de 14 jours.

Le décompte du délai de 14 jours commence le lendemain de la conclusion du contrat.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable.

Sont exclus de ce droit les vélos réalisés avec des options de personnalisation dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et esthétiques.

L'acheteur doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

Cette décision doit être adressée via notre adresse mail commercial@nouvelle-attitude.fr
Cette décision de rétractation doit être accompagnée du bon de commande envoyé avec la commande

A compter du jour de la notification de sa décision de se rétracter, l'acheteur devra, au plus tard dans un délai de quatorze jours, renvoyer le(s) vélos (et autres produit(s) éventuels achetés) à l'adresse qui vous sera communiquée par notre entreprise.

En cas d'exercice valable du droit de rétractation, Nouvelle Attitude remboursera à l'acheteur au client, dans un délai maximum de quatorze (14) jours suivant la réception du bien restitué, tous les paiements versés. L'acheteur devra prendre en charge la perte de la valeur du vélo (et tous éventuels autres produits achetés) retourné si cette perte de valeur est due à des manipulations autres que celles sont nécessaires pour s'assurer de la nature, des caractéristiques et du fonctionnement correct du vélo (et autres produits éventuels achetés).

Article 8 : Réparabilité

Le service après - vente (SAV) est disponible en ligne sur le site www.recycloproject.com, et répond aux demandes des clients dans un délai maximum de 48 heures ouvrables. Les pannes/dysfonctionnement éventuels font l'objet d'une analyse et de mesures correctives afin d'améliorer la qualité des produits.

Pendant toute la durée de garantie, si le vélo est immobilisé en SAV plus d'un mois, Nouvelle Attitude propose le prêt d'un produit équivalent.

Les pièces détachées du vélo ainsi que la notice d'utilisation sont disponibles durant toute la durée de garantie.

Les réparations effectuées par le SAV sont garanties 6 mois.

Nouvelle Attitude assure la disponibilité des pièces détachées durant 5 ans après la date d'achat du vélo grâce à son stock de réemploi de pièces d'occasion.

Pour les pièces neuves Nouvelle Attitude met à disposition de ses clients son réseau de fournisseurs.

Article 9 : Fin de vie

Nouvelle Attitude commerciale des vélos de seconde main sur lesquels le producteur initial a garanti le recyclage des matières.

Article 10 : Développement durable

Nouvelle Attitude informe ses clients qu'en achetant un vélo ils soutiennent le développement durable et l'économie sociale et solidaire. Nos sous-traitants sont également choisis parmi les entreprises locales.

Article 11 : Protection des données personnelles

Les données personnelles de l'acheteur font l'objet d'un traitement informatique par Nouvelle Attitude destiné à l'exécution du contrat de vente.

En sa qualité de responsable de traitement pour les données qu'il collecte auprès des acheteurs et traite dans le cadre de la vente, Nouvelle Attitude s'engage à respecter les obligations de la réglementation relative à la protection des données personnelles en vigueur qui lui incombent.

Nouvelle Attitude collecte les données suivantes aux seules fins d'exécution du contrat de vente : nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, données relatives aux paiements, échanges sur notre site.

Les nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone de l'acheteur sont conservés durant la période de garantie afin de pouvoir retrouver l'acheteur plus facilement, ou en cas de rappel de sécurité.

Nouvelle Attitude garantit être en conformité avec la réglementation française et européenne applicable en matière de données à caractère personnel.

Notamment, Nouvelle Attitude déclare avoir effectué, préalablement à tout traitement de Données à caractère personnel qu'elle effectuerait dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution du Contrat, toute formalité éventuellement nécessaire et avoir respecté lors de la collecte des Données à caractère personnel et de leur traitement l'ensemble des obligations découlant de l'application de la législation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée.

Nouvelle Attitude s'engage à prendre toute mesure de sécurité physique, organisationnelle et logique nécessaire pour préserver et faire respecter l'intégrité et la confidentialité des Données à caractère personnel et s'interdit toute autre utilisation des Données à caractère personnel que celle strictement nécessaire à l'exécution du Contrat et notamment à ne pas les utiliser à des fins de prospection commerciale pour son propre compte ou pour le compte de tiers.

Nouvelle Attitude mettra en place des mesures techniques et organisationnelles assurant que les tiers qu'elle autorise à accéder aux Données à caractère personnel respectent et préservent la sécurité et la confidentialité des Données à caractère personnel. A cet effet, Nouvelle Attitude s'engage à mettre à la charge de son (ou ses) prestataire(s) sous-traitant(s) toutes

obligations nécessaires pour que soient respectées la confidentialité, la sécurité et l'intégrité des Données à caractère personnel, et pour que lesdites Données à caractère personnel ne puissent être ni cédées ou louées à un tiers à titre gratuit ou non, ni utilisées à d'autres fins que celles définies au Contrat et se portent fort du respect par ledit ou lesdits prestataires sous-traitants de leurs obligations.

Durée de conservation des données :

Les données personnelles traitées, sont conservées pendant une durée de deux ans correspondant à la durée de garantie et à la prescription des actions prévue à l'article L 218-2 du code de la consommation.

Les données de facturation sont conservées pendant la durée légale de 10 ans.

Modalités d'exercice des droits relatifs aux données personnelles, de saisine de la Déléguée à la Protection des Données de La Poste et de réclamation auprès de la CNIL :

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements dont le responsable est Nouvelle Attitude, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Elles sont traitées pour permettre à Nouvelle Attitude de répondre à votre demande. Les données à caractère personnel sont collectées dans l'intérêt légitime de Nouvelle Attitude. Les données à caractère personnel obligatoires pour le traitement de votre demande sont signalées avec un *. A défaut, il ne pourra être procédé au traitement de votre demande. Elles seront conservées pendant une durée maximale de trois ans à compter du dernier contact. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement. Vous pouvez également faire une demande de portabilité des données fournies. Ces droits peuvent s'exercer en précisant votre nom, prénom, adresse postale et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité par courrier à : Nouvelle Attitude- 74 rue Senouque – 78 530 - Buc

Vous pouvez également vous adresser à Madame la Déléguée à la Protection des Données du Groupe La Poste - CP C703 - 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 PARIS.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données à caractère personnel, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la [Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés](#) (CNIL).

Article 12 : Contacts – Réclamations- litiges

Toutes les demandes de contacts peuvent directement être effectuées via l'adresse mail commercial@nouvelle-attitude.fr

L'acheteur d'un vélo auprès de Nouvelle Attitude reconnaît avoir pris connaissance et accepter entièrement et sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

Réclamations

Toute réclamation doit être adressée à Nouvelle Attitude, soit :

- par téléphone, en composant le +33 (0)1 39 56 91 69 (prix d'un appel local)
- par mail : commercial@nouvelle-attitude.fr
- par écrit, sur papier libre, à Nouvelle Attitude 10-18 rue Senouque - 78530 BUC

Le particulier acheteur dispose d'un délai de deux ans pour agir en justice si la réponse de Nouvelle Attitude ne le satisfait pas (article L218-2 du code de la consommation)

Médiateur de la consommation

Le particulier acheteur d'un vélo a la possibilité, si la réponse de Nouvelle Attitude ne le satisfait pas, ou s'il n'a pas reçu de réponse deux mois après le dépôt de sa réclamation, de saisir le médiateur de La Poste (Nouvelle Attitude étant un service de La Poste).

Le Médiateur de La Poste peut être saisi, soit sur le site Internet du Médiateur du groupe La Poste à l'adresse IP : <https://mediateur.groupelaposte.com/>

Soit par courrier à l'adresse postale suivante : GROUPE LA POSTE – Médiation du Groupe CP F407, 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15.

La procédure de médiation est gratuite.

Le médiateur émet, dans un délai de deux mois à compter de l'enregistrement de la saisine par ses services, un avis motivé valant recommandation entre Nouvelle Attitude et l'acheteur.

Ce délai peut être prolongé en cas d'insuffisance des pièces versées au dossier nécessitant des mesures d'instruction supplémentaires.

La saisine du Médiateur du groupe La Poste suspend le délai de prescription légal de deux ans prévu à l'article L218-2 du code de la consommation, à compter de la date d'ouverture du dossier, notifiée par l'envoi d'un courrier en accusant réception aux parties. La prescription recommence à courir à compter de la date d'émission de l'avis rendu par le Médiateur.

Le contrat de vente entre Nouvelle Attitude et l'acheteur est régi par le droit français, et tout litige susceptible d'en découler est du ressort exclusif des juridictions judiciaires françaises.